

Aucun conflit d'intérêts concernant la vente de l'immeuble abritant le poste de police

Mercier, le 14 août 2017 – À la suite de récentes allégations, la mairesse Lise Michaud et le conseiller municipal, Louis Cimon, ont tenu à rectifier les faits concernant l'achat de l'immeuble abritant l'actuel poste de police de la Ville de Mercier. L'immeuble situé au 1049, boulevard Saint-Jean-Baptiste à Mercier, acquis le 14 septembre 2016 appartenait au moment de l'achat à Édifice C.E. Champagne Inc, compagnie légalement constituée et immatriculée au registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1163465041 et représentée par Michel St-Denis. En aucun cas, la mairesse ou des membres du conseil municipal de Mercier n'ont de lien avec le propriétaire du bâtiment. Ainsi, en aucun temps, les membres du conseil municipal n'ont été en conflit d'intérêts dans ce dossier.

La mairesse déplore la tournure que prend la campagne électorale actuelle alors que des allégations de conflits d'intérêts ont circulé dernièrement.



VENTE D'UN IMMEUBLE AU COMPTANT

16GB0424

L'AN DEUX MILLE SEIZE, ce quatorze septembre
(2016-09-14)

DEVANT Me Geneviève BANVILLE, notaire exerçant en la ville de Châteauguay,
province de Québec.

COMPARAISSENT :

EDIFICE C.E. CHAMPAGNE INC., compagnie légalement constituée suivant la Partie
1A de la Loi sur les compagnies, par certificat de constitution en date du vingt-neuf
décembre deux mille cinq (29-12-2005), et immatriculée au registraire des entreprises
du Québec sous le numéro 1163465041, ayant son siège social au 605, rue Provost,
en la ville de Montréal, Québec, H8S 1M5, représentée par Michel ST-DENIS,
secrétaire, dûment autorisé aux termes d'une résolution du conseil d'administration en
date du quatorze septembre deux mille seize (14-09-2016), et dont copie demeure
annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée par le
représentant en présence du notaire,

Ci-après nommée : « le vendeur »;

ET

VILLE DE MERCIER, corporation municipale régie par la Loi sur les cités et villes
(RLRQ, c. C-19), ayant son siège au 869, boulevard Saint-Jean-Baptiste, 2^e Étage, en
la ville de Mercier, province de Québec, J6R 2L3, agissant aux présentes et
représentée par Lise MICHAUD et René CHALIFOUX, dûments autorisés à cette fin
en vertu de la résolution numéro de son conseil, adoptée le treize
septembre deux mille seize (13-09-2016), et dont copie demeure annexée aux
présentes après avoir été reconnue véritable et signée par le représentant en
présence du notaire,

Ci-après nommée : « l'acheteur »;

LESQUELS conviennent :

OBJET DU CONTRAT

Le vendeur vend à l'acheteur l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Un emplacement ayant front au boulevard Saint-Jean-Baptiste, en la ville de Mercier,
connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE de la subdivision officielle du
lot originaire numéro QUATRE-VINGT-NEUF (89-4) au cadastre officiel de la
Paroisse de Sainte-Philomène, circonscription foncière de Châteauguay.